

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 22/03/2024

VOI.24.00.A00638

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE DE LA PELOUSE

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise BONNEFOY
Considérant que des travaux de remblaiement autour d'un bâtiment en construction rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 27/03/2024 au 30/03/2024
RUE DE LA PELOUSE

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 27/03/2024 et jusqu'au 30/03/2024, la circulation est alternée par feux, sur une longueur maximum de 25 mètres, RUE DE LA PELOUSE au droit du N°5.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 21 MARS 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



Faint header text at the top of the page, possibly containing a title or reference number.

Second line of faint text, appearing to be a date or a specific reference.

Small block of faint text on the right side of the page.



Third line of faint text, possibly a name or a title.

Fourth line of faint text, continuing the header information.

Main body of faint text, consisting of several lines of illegible characters.

A short, centered line of faint text, possibly a section separator.

Second main block of faint text, appearing as a paragraph.

Third main block of faint text, continuing the document's content.

A line of faint text, possibly a signature or a specific note.

Small block of faint text at the bottom left of the page.

Another small block of faint text at the bottom left.

Faint text at the very bottom of the page, possibly a footer or a page number.